



comment et ou se fait la publication des bans?

Par **doha**, le **12/04/2008** à **23:44**

bonjour!

Je suis algérienne et mon futur mari inchalah est un français ,on a déposé le dossier de mariage en Algérie.

Comment et ou se fait la publication des bans? (en france ou bien en algérie?)

La publication des bans se fait avant ou bien après le CCM?

Merci pour votre aide